

Rédacteur : Martine Le Hémonet

MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE

Les CAPN sont terminées et vous avez du recevoir les résultats par notre informaticien Patrice Méric.

Malgré le travail acharné de nos élus, cette année a été encore plus compliquée que les autres ! Intervenir pour améliorer des projets est devenu mission quasi impossible ! Maisils ont quand même réussi quelques coups !

Nous avons aidé quelques collègues à rédiger des demandes de révision d'affectation à titre définitif lorsque leur situation était particulièrement délicate et nous attendons les décisions des rectorats.

Vous pouvez demander une affectation à titre provisoire mais attention : l'année prochaine vous devrez participer à nouveau au mouvement inter et vous risquez de perdre des points. Avant de vous lancer dans l'aventure, téléphonez nous !

LES MUTATIONS INTRA ACADEMIQUES

Que ce soit pour les collègues parisiens ou pour les collègues qui entrent dans l'académie voici le calendrier des opérations !!

CALENDRIER DU MOUVEMENT INTRA PARIS	
Dates	Opérations
23 mars à 12 heures	Ouverture du serveur sur SIAM i-prof de l'académie de Paris <i>Aujourd'hui 21 mars la circulaire intra n'est pas sur le site ac paris</i>

Samedi 26 mars	Réunion d'information pour vous aider à rédiger vos vœux : SNETAA National 74 rue de la Fédération (métro la motte piquet Grenelle) à partir de 10h jusqu'à 16h.
5 avril	Date limite de dépôt des demandes au titre du handicap. (même si vous l'avez faite au mouvement inter) : Date limite d'envoi des dossiers de candidature SPEA (spécifiques académiques) aux chefs d'établissement concernés
5 avril à 12 heures	Fermeture du serveur
6 avril	Réception des accusés de réception dans les établissements
13 avril	Date limite de transmission des confirmations et des pièces exigées pour les collègues de Paris
20 avril	Date limite de transmission des pièces à la charge du candidat pour les collègues entrants sur Paris
2 mai	Date limite de transmission de votre dossier syndical au SNETAA-FO à l'intention de martine Le Hemonet 21 bis rue du Simplon 75018 PARIS. (nous vous l'enverrons dans un prochain mail)
9 mai	GT au rectorat (les commissaires paritaires SNETAA seront présents) de vérification des barèmes, des priorités médicales et des postes spé académiques. (possibilité de demander des corrections au rectorat et de fournir des pièces complémentaires)
1 ^{er} juin	CAPA mouvement intra PLP

Vous pouvez nous appeler au 01 42 55 73 78 si vous ne pouvez pas venir le 26 mars nous faisons une permanence le lundi toute la journée.

RAPPEL : PETITION DU SNETAA CONTRE LA REFORME DU BAC PRO TERTIAIRE

Le SNETAA de l'académie de Paris vous demande de diffuser largement cette pétition et de la faire signer par le plus grand nombre de collègues.
Vous trouverez cette pétition sur le site du snetaa.org.

A retourner au SNETAA National 74 rue de la Fédération 75015

RDV DEVANT LE RECTORAT LE 22 A 9H

APPEL AUX ENSEIGNANTS ET A LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES

L'assemblée générale des personnels administratifs du rectorat de Paris (Site Gambetta), réunie le jeudi 10 mars 2011 avec les organisations syndicales FSU, FO, CGT, UNSA, a entendu le compte-rendu de la délégation syndicale reçue par le Recteur, délégation mandatée pour l'annulation des 25 suppressions de postes de personnels administratifs dans l'académie de Paris et des 8 suppressions au SIEC d'Arcueil.

Après avoir entendu le compte-rendu, et indignée de la réponse du Recteur qui justifie toutes les mesures de liquidation de postes d'administratifs, l'assemblée générale s'adresse à l'ensemble des personnels enseignants de l'académie de Paris : les suppressions de postes de personnels administratifs auront des répercussions sur la gestion des personnels enseignants, notamment sur la gestion de leur carrière, de leurs dossiers.

Les personnels administratifs sont déjà surchargés de travail dans les services. Les suppressions de postes alourdiraient encore la charge de travail de chaque agent. Ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable ! Nous refusons les suppressions de postes des personnels administratifs, comme nous refusons celles qui visent nos collègues enseignants. Non aux 16 000 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale.

C'est la raison pour laquelle l'assemblée générale décide :

- d'appeler les personnels administratifs de l'académie de Paris à se rassembler devant le rectorat (Gambetta) mardi 22 mars à 9h, jour du Comité Technique Paritaire Académique,

- d'organiser une diffusion de cet appel à l'attention de tous les personnels administratifs et des enseignants

Elle propose à toutes les organisations syndicales et à tous les personnels enseignants de les rejoindre et de se rassembler le mardi 22 mars au rectorat (Gambetta) à 9h pour exiger ensemble :

- **Annulation des 33 suppressions de postes d'administratifs à Paris et au SIEC d'Arcueil**
- **Aucune suppression de poste d'enseignant, aucune suppression de poste de personnel administratif**
- **Aucune suppression de service, aucune mutualisation, aucune suppression de classe, d'école ou d'heures de classe**

LES DATES IMPORTANTES

- **31 mars** : fermeture de la campagne pour le temps partiel rentrée 2011
- **14/06** : CAPA révision de notation

La date de la CAPA Hors classe n'est pas encore fixée.